

Animateur périscolaire (F/H)

Description

Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**, ville de 32 252 habitants, très attachée à son environnement, veille tout particulièrement à son cadre et à sa qualité de vie.

Reconnue par diverses distinctions officielles, notamment celles de Territoire engagé pour la nature et la biodiversité, Ville fleurie, Ville active et sportive, Ville amie des enfants (UNICEF)...

La Ville a à cœur de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

Le poste

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'animateur ?

La ville de Montigny recrute !

Avec ou sans BAFA, avec ou sans expérience, vous pouvez intégrer nos équipes en tant qu'animateur périscolaire. Un animateur référent vous accompagnera sur la structure dans votre prise de poste. Si tel est votre projet, vous pourrez également passer votre BAFA en tant qu'agent de la ville de Montigny !

Vous êtes intéressé(e) ? Postulez et venez échanger avec nos équipes !

Votre contexte :

Montigny accueille 3 450 élèves au sein des 10 écoles élémentaires, 10 écoles maternelles et 5 groupes scolaires. Le projet éducatif de la ville de Montigny s'articule autour de thématiques phares : l'écocitoyenneté, l'intégration des enfants porteurs de handicaps ou de pathologies, et la sensibilisation à l'environnement et la démarche de développement durable.

La ville s'engage par ailleurs en mettant en place des Assises de l'Éducation, qui sont des temps de rencontres entre les acteurs de la communauté éducative (enseignants, parents, élèves, agent, etc.), dans l'objectif d'impliquer chacun dans une réflexion collective liée aux enjeux et aux défis de l'éducation. Ces rencontres permettront de définir des orientations et des actions concrètes pour

janvier 2025, afin d'améliorer la qualité de l'éducation dans notre commune.

Vous souhaitez en savoir davantage sur ce projet ? Nous pourrions en discuter lors d'un éventuel entretien.

Vos missions :

Placé(e) sous la responsabilité du directeur(trice) périscolaire, différentes missions vous sont attribuées :

Encadrer, proposer et mettre en œuvre des projets d'animations et des actions pédagogiques :

Vous garanzissez la sécurité morale, physique et affective des enfants. Vous respectez les règles d'encadrement des enfants placés sous votre responsabilité : comptage régulier des enfants, application des règles de sécurité et de la réglementation fixée par la SDJES (service départemental de la Jeunesse).

Vous encadrez et animez un groupe d'enfants. Ainsi vous proposez des activités variées en lien avec le projet pédagogique de la structure et adaptées aux spécificités du public accueilli. Vous assurez l'encadrement de l'étude surveillée.

Vous participez à la rédaction des projets d'activités et êtes acteur dans l'élaboration du projet pédagogique de la structure en lien avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la ville.

Gestion administrative et relation aux parents et à l'équipe pédagogique :

Vous appliquez le fonctionnement, respectez les consignes et procédures. Quotidiennement, vous êtes en charge du suivi administratif (commandes, présences...). Vous participez aux différentes réunions d'équipes et assurez le « point école » en garantissant la circulation des familles aux passages piétons.

Vous communiquez et relayez les informations importantes aux enfants, familles, collègues et responsables (informations, dysfonctionnement ...). Vous assurez le contrôle et suivi des Protocole d'Accueil Individualisé (allergies alimentaires ou pathologies chroniques)

Votre profil

Votre profil :

Vous êtes idéalement titulaire du BAFA/BAPAAT/CAP AEPE/ BAFD.

Vous avez connaissance des valeurs éducatives de la fonction d'animateur périscolaire. Vous connaissez les principes et valeurs de la Fonction Publique Territoriale (la laïcité, la citoyenneté, le

sens du service public...).

Vous êtes créatif, dynamique, patient et vigilant. Vous appréciez travailler en équipe et auprès des enfants.

Avantages et conditions d'exercice :

Temps de travail :

Temps de travail annualisé complet 100% (7h30 à 9h – 11h15 à 13h30 – 16h15 à 18h15) ou temps de travail annualisé incomplet 96% (11h15 à 13h30 – 16h15 à 19h).

A savoir : L'amplitude horaire sur les périodes de vacances scolaires est de 8h45 pour les temps complets, et de 9h pour les temps incomplets.

Rémunération : rémunération indiciaire et selon profil, sur 13 mois.

Action sociale : PLURELYA (chèques vacances, coupons sport...), participation complémentaire santé et prévoyance

[Candidater](#)